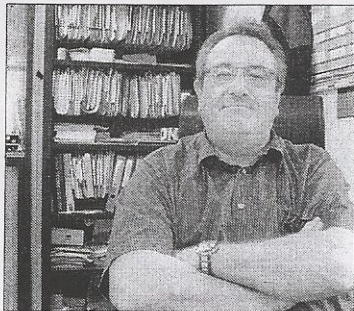


## TROIS QUESTIONS À...



### JACKY JOSSOMME

Président du syndicat territorial des distributeurs de combustibles et carburants en Aquitaine

**1** La distribution en fioul domestique est en baisse cet automne. À quoi attribuez-vous cette situation ?

À la météo ! Il fait doux. Les ménages n'ont pas encore allumé leur chauffage. Sur le mois d'octobre, les volumes distribués sont en baisse

de 20 à 25 % par rapport à l'an dernier. Dès qu'il va se mettre à faire froid, cela devrait aller mieux. Mais nous sommes inquiets car nous n'arriverons pas à faire face au rush à la fin de l'année si les clients ne passent pas leurs commandes dès maintenant.

**2** Pourquoi parlez-vous de rush ?

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le gaz et le fioul vont être soumis à la taxe carbone. Sur les factures des particuliers, cela se traduira par une hausse de 50 euros par mètre cube livré. Tout le monde va vouloir être approvisionné avant cette date pour éviter l'augmentation. Si les clients passent tous leurs commandes en décembre, les distributeurs ne pourront pas répondre à toutes les livraisons à la dernière minute.

**3** Ne croyez-vous pas à terme, avec la multiplication des installations utilisant les énergies renouvelables chez les particuliers que les volumes de fioul distribués vont sérieusement diminuer ?

Aujourd'hui, 30 % des foyers en France sont chauffés au fioul. Il y a donc de la marge. Nous, distributeurs, militons pour les économies d'énergie. Les nouvelles chaudières sont beaucoup plus performantes et consomment moins. C'est tant mieux. Mais soyons réalistes. Les habitations de plus de dix ans ne peuvent pas être uniquement chauffées avec le bois, l'air, le soleil et le vent. Le fioul reste nécessaire, mais il doit être couplé avec des énergies complémentaires.

Propos recueillis  
par Laurie Bosdecher